



# FCPI Objectif Innovation Patrimoine 2

Compte-rendu semestriel de gestion  
au 31 mars 2010

## Caractéristiques générales du fonds

Forme juridique	FCPI
Date de constitution	22 mai 2009
Date de clôture comptable	30 septembre
Périodicité de valorisation	semestrielle
Société de gestion	AGF Private Equity
Dépositaire	RBC Dexia
Commissaire aux comptes	Aplitec
Code Isin part A	FR0010724849

Valeur liquidative de la part A au 31/03/2010	500,23€
--	---------

### Avertissements

- Conformément à la législation, la composition de l'actif net, la valeur de l'actif net et la valeur liquidative des parts du fonds au 31 mars 2010 ont fait l'objet d'une attestation du Commissaire aux Comptes. Cette attestation est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.
- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Toute reproduction, copie, duplication, transfert, sous quelque forme que ce soit, concernant tout ou partie des informations, données financières et recommandations préconisées par AGF Private Equity sont strictement interdites.

HSBC Premier



Votre banque, partout dans le monde

## Revue de gestion au 31 mars 2010

Le FCPI Objectif Innovation Patrimoine 2 a été constitué le 22 mai 2009, le total des souscriptions atteignant 13 492 390 euros.

La **valeur de la part A** est passée de 500,00 € à l'origine du fonds à **500,23 €** au 31 mars 2010, soit une hausse de 0,05 % (*net de frais*).

Les deux premiers exercices comptables du FCPI Objectif Innovation Patrimoine 2 sont dédiés à la constitution du portefeuille innovant qui doit, à l'issue de ces deux exercices, représenter 70 % de l'actif du fonds. Dans ce cadre, le FCPI Objectif Innovation Patrimoine 2 a d'ores et déjà effectué **deux investissements innovants** pour **0,5 million d'euros** (*en prix de revient*).

La partie de l'actif non investie dans les sociétés innovantes, appelée investissements diversifiés, est placée dans des OPCVM actions, obligations et monétaires. Au 31 mars 2010, ces **investissements diversifiés** s'élèvent à **12,6 millions d'euros** (*en prix de revient*).

Dans un contexte économique et financier incertain, la performance du FCPI Objectif Innovation Patrimoine 2 s'explique essentiellement par la hausse de la valeur boursière des investissements diversifiés (impact de +1,5 %), ainsi que les plus-values réalisées sur ces investissements (impact de +0,2 %).

## Investissements innovants

Au 31 mars 2010, les **investissements innovants** du FCPI Objectif Innovation Patrimoine 2 sont valorisés à **0,5 million d'euros**.

Le ratio d'investissement<sup>(1)</sup> en sociétés innovantes éligibles du fonds s'élève à 3,77 %. Il devra atteindre 70 % avant le 30 avril 2011.

La stratégie du FCPI Objectif Innovation Patrimoine 2 consiste à construire un portefeuille équilibré et diversifié en termes de risque en optimisant la création de valeurs. Le portefeuille cible du fonds sera composé des participations dans le domaine des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et des Communications), des Technologies Environnementales et de la Santé. Dans le secteur des NTIC, les investissements seront diversifiés entre les logiciels d'entreprises, les télécoms, l'internet, les services innovants et la microélectronique.

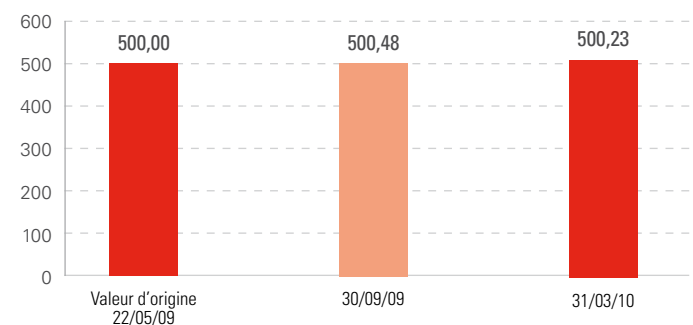
### Valorisation du FCPI Objectif Innovation Patrimoine 2 au 31 mars 2010

Valeur Liquidative de la Part A	500,23 €
Actif net du fonds	13 493 274,62 €

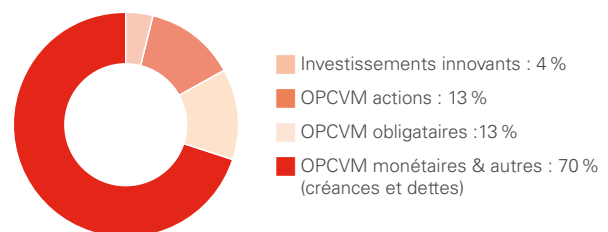
### Evolution des performances

	Variation
Variation depuis 6 mois	-0,05 %
Variation depuis 1 an	0,05 %
Variation depuis l'origine	0,05 %

### Evolution de la valeur liquidative de la part A (en €)



### Répartition du portefeuille (en valeur estimée)



Durant son processus d'investissement, le FCPI Objectif Innovation Patrimoine 2 sera amené à réaliser des co-investissements avec d'autres véhicules d'investissement gérés par AGF Private Equity. Une attention particulière sera portée au respect des règles de co-investissements figurant dans les règlements des fonds.

Depuis l'origine du fonds, le FCPI Objectif Innovation Patrimoine 2 a réalisé 2 participations dans :

- **Adocia** à hauteur de 248 K€. La société possède une plate-forme de délivrance de protéines à partir des facteurs de croissance en médecine régénérative;
- **Celsius** à hauteur de 260 K€. Celle-ci fabrique et commercialise des téléphones portables très haut de gamme intégrant une montre à complications.

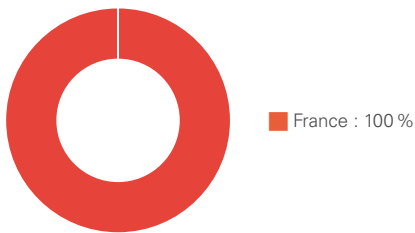
Ces sociétés innovantes en portefeuille ont été maintenues à leur prix d'acquisition, du fait de leur investissement récent.

<sup>(1)</sup> Ce ratio est égal au prix de revient des sociétés innovantes éligibles du portefeuille divisé par le total des souscriptions du fonds (diminué des rachats des parts).

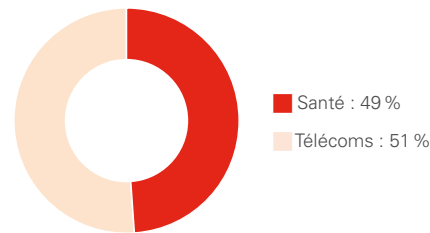
### Investissements réalisés au cours du semestre

Société	Date	Montant (€)	Activité
Adocia	octobre 2009	248 045	Recherche et développement en médecine régénérative
Celsius	décembre 2009	260 260	Fabriqueur de téléphones portables haut de gamme
Total		508 305	

### Répartition géographique du portefeuille innovant (en valeur estimée)



### Répartition sectorielle du portefeuille innovant (en valeur estimée)



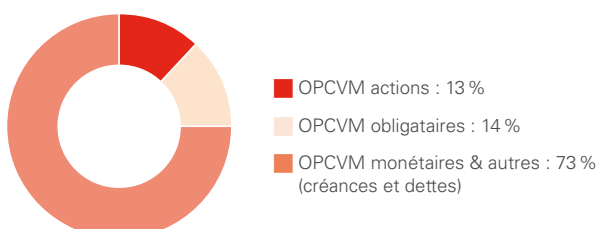
## Investissements diversifiés

Les investissements diversifiés constituent les investissements qui ne sont pas soumis à l'obligation d'être réalisés dans des sociétés innovantes. La politique de gestion du FCPI Objectif Innovation Patrimoine 2 vise à maintenir un portefeuille équilibré de placements diversifiés entre actions, obligations et monétaires, lesquels à terme représenteront 30 % de l'actif du fonds.

Au 31 mars 2010, les investissements diversifiés sont valorisés à hauteur de 13,0 millions d'euros (*net de créances et dettes*), soit une plus-value latente de 0,4 million d'euros. Ces investissements sont sélectionnés lors des comités d'investissement périodiques parmi les OPCVM jugés les plus performants de leurs catégories.

La performance des investissements diversifiés s'est légèrement améliorée grâce à la hausse des marchés financiers. Les supports actions ont progressé (impact de +0,7 % sur l'actif net du fonds), suivi des supports obligataires (+0,7 %) et monétaires (+0,1 %). Par ailleurs, les OPCVM cédés ont eu un impact positif de +0,2 % sur l'actif net du fonds.

### Répartition des investissements diversifiés (en valeur estimée)



A ce jour, une part importante de l'actif du fonds est investie en produits monétaires. Cette part va se réduire progressivement au fur et à mesure des investissements du fonds dans les sociétés innovantes. De nouveaux ajustements dans l'allocation des investissements diversifiés pourront intervenir au cours des mois à venir en fonction de l'évolution du marché.

### Composition des investissements diversifiés

#### • OPCVM actions

Allianz Valeurs Durables  
Best Business Models  
HSBC Gif Euroland Equity  
Tocqueville Dividende

#### • OPCVM obligataires

Allianz Euro High Yield  
UBAM Convertibles Euro  
Vanguard European Government Bond  
Vanguard European Investment Grade Bond

#### • OPCVM monétaires

Allianz Euro Liquidity  
HSBC Monétaire Etat  
LBPAM Trésorerie

**HSBC France** - SA au capital de 337 189 100 € - SIREN 775 670 284 RCS Paris  
ORIAS : 07 005 894 - Siège social : 103, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris  
Banque et Société de courtage en assurance immatriculée auprès de l'ORIAS  
(Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)).



3, boulevard des Italiens - 75113 Paris Cedex 02 - [www.agfpe.com](http://www.agfpe.com)